INDEX 2025

Egalité professionnelle

DEPARTEMENT DE L ISERE

93/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

Score global	**93/100**
1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires	46/50
2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent	15/15
3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)	25/25
4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	7/10

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale

Pour toutes questions relatives à l'index

dgcl-index@dgcl.gouv.fr

DGCL

Direction générale des collectivités locales

>>> Documentation explicative

Indicateur 1 calculable

Indicateur 2 calculable

Indicateur 3 calculable

Indicateur4 calculable